

Recommandations pour le Forum Mondial de l'Eau

A l'issue du side event organisé par DIMFE et MedWET, lors du 5^{ème} Forum Méditerranéen de l'Eau à Tunis, plusieurs recommandations sont ressorties avec pour objectif d'être portées au Forum Mondial de l'Eau, à Bali en mai 2025.

1. Les zones humides méditerranéennes est l'écosystème le plus riche en termes de biodiversité et le plus productif s'agissant des services rendus à l'Homme. Mais c'est également le plus menacé par les activités anthropiques, notamment avec le drainage et la conversion de ces habitats naturels ou leur assèchement progressif à cause de la surexploitation des ressources en eau de surface et souterraines
2. Reconnaître l'importance critique des écosystèmes d'eau douce dans la région méditerranéenne et les intégrer pleinement dans les cadres politiques nationaux, européens et globaux
3. Remettre les écosystèmes d'eau douce au centre des processus de décision et de gestion des ressources en eau, en tant que solutions pour faire face à la crise
4. Appréhender la gestion et la conservation des ressources en eau de façon holistique prenant en compte tout le bassin versant et les eaux souterraines
5. Mettre en place une gestion durable de l'eau qui intègre tous les acteurs, y compris les agriculteurs, les industriels, les citoyens, les gouvernements et les organisations internationales
6. Intégrer les zones humides dans la planification et la gestion des territoires avec tous les acteurs locaux
7. Renforcer les réglementations et le droit à l'eau au niveau international pour soutenir les initiatives de préservation des écosystèmes d'eau douce
8. Favoriser la coopération entre les États méditerranéens pour prévenir et résoudre les conflits liés aux ressources en eau transfrontalières, en tenant compte des enjeux spécifiques de la région
9. Mobiliser de nouvelles sources de financement au niveau international pour soutenir les actions concrètes de préservation des écosystèmes d'eau douce

10. Réviser les politiques nationales pour intégrer les Solutions fondées sur la Nature dans la gestion de l'eau, en tenant compte des multiples bénéfices pour la sécurité hydrique, la protection de l'environnement et le bien-être des populations
11. Mettre en place une taxation environnementale au profit des organismes locaux pour assurer la maintenance des projets de protection de l'environnement
12. Encourager l'orientation de l'effort de conservation vers les interventions de terrain et le financement flexible pour s'adapter aux contextes changeants et à l'urgence climatique
13. Favoriser la coopération internationale pour une gestion durable des ressources en eau
14. Sensibiliser sur le rôle crucial des zones humides et promouvoir leur préservation et restauration lors des conférences et forums mondiaux (eau, climat et biodiversité particulièrement)
15. Intégrer la conservation et la restauration des zones humides dans les politiques de gestion de l'eau : Les décideurs doivent reconnaître les zones humides comme des infrastructures naturelles clés pour la régulation hydrologique, la filtration de l'eau et la réduction des risques d'inondations et de sécheresses. Encourager la restauration et la conservation des zones humides à travers les politiques et les plans de gestion de l'eau peut améliorer la qualité de l'eau, augmenter la disponibilité des ressources en eau et renforcer la résilience climatique
16. Développer des mécanismes de financement innovants et des incitations économiques pour encourager la conservation et la restauration des zones humides. Cela peut inclure des crédits carbone, des paiements pour services écosystémiques, et des subventions ciblées. Ces instruments financiers doivent être conçus pour être accessibles et attrayants pour les propriétaires fonciers, les agriculteurs, et les investisseurs, afin de soutenir activement la restauration des zones humides comme un investissement bénéfique pour l'environnement et économiquement viable.

Merci aux participants de ce side-event pour leur contribution à ces recommandations :

Anis Guelmami, Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes ; Céline Dubreuil, Plan Bleu ; Giuseppe Cammarata, Institut pour la Coopération Universitaire ; Léa Glâtre, DIMFE/FPA2 ; Marianne Courouble, MedWET ; Maroua Oueslati, SEMIDE ; Milagros Couchoud, Présidente honoraire de l'IME ; Philippe Mondielli, Fondation Prince Albert II de Monaco ; Raoudha Gafrej, Directeur Général de l'Univers de l'Eau ; Yousra Madani, Living Planet Morocco